



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5276

Mise en conformité des installations électriques des bâtiments 2015-2020 - poursuite de l'opération 60021832 et affectation complémentaire de l'autorisation de programme n° 2015-13, programme 20020

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme LEVY, M. KIMELFELD

2019/5276 - MISE EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES BATIMENTS 2015-2020 - POURSUITE DE L'OPERATION 60021832 ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-13, PROGRAMME 20020 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Installations électriques des bâtiments -Mise en conformité ».

Par délibération n° 2019/4833 en date du 1^{er} juillet 2019 vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Mise en conformité électriques des bâtiments 2015-2020 » n° 2015 – 13, programme 20020.

La mise en conformité des installations électriques d'un bâtiment est réalisée, soit consécutivement à l'émission de réserves établies par des bureaux de contrôles lors de visites réglementaires périodiques, soit suite à une observation de défaillance des installations ou de leur inadéquation, lorsqu'il y a des évolutions d'usage et de besoins en électricité.

Le montant restant à engager de l'enveloppe « Mise en conformité des installations électriques » s'avère insuffisant au regard de la programmation envisagée d'ici à fin 2020, notamment en raison de l'évolution des besoins sur le site de la plaine des jeux de Gerland.

L'estimation de ce besoin complémentaire est évaluée à 300 000 € et porte le montant global de l'opération à 1 243 300 €. L'opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'AP n° 2015-13, programme 20020.

La maîtrise d'œuvre des différentes opérations sera assurée soit en interne, soit par un prestataire extérieur, selon le montant des opérations. Les marchés de travaux, de maîtrise d'œuvre, de coordination santé prévention sécurité et de contrôle technique seront attribués en application des dispositions du code des marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2015/1195 en date du 9 juillet 2015 et n° 2019/4833 en date du 1^{er} juillet 2019 ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1- Le nouveau montant de l'opération n° 60021832 « Mise en conformité des installations électriques des bâtiments 2015-2020 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-13, programme 20020.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, programme n° 20020, AP n° 2015-13, opération 60021832 et seront imputées sur le chapitre 23 et autres, fonction 020, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- réalisé antérieur :	478 210 €;
- 2019 :	346 000 €;
- 2020 :	250 000 €;
- 2021 :	169 090 €

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement de recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY